

Infrastructures de recharge pour véhicules électriques en France : le maillage est en route !



DANS 2689 STATIONS

Depuis le début de l'année, le réseau de bornes de recharge se développe activement. **Au total, 9 064 points de charge sont désormais accessibles au public**, soit 464 emplacements dédiés à la recharge des véhicules électriques supplémentaires depuis septembre 2014 (cf communiqué de presse GIREVE et Avere-France).

En 2015, les projets des collectivités territoriales et des opérateurs privés se concrétisent pour mettre à disposition du plus grand nombre des solutions adaptées à leurs besoins.

Un maillage significatif

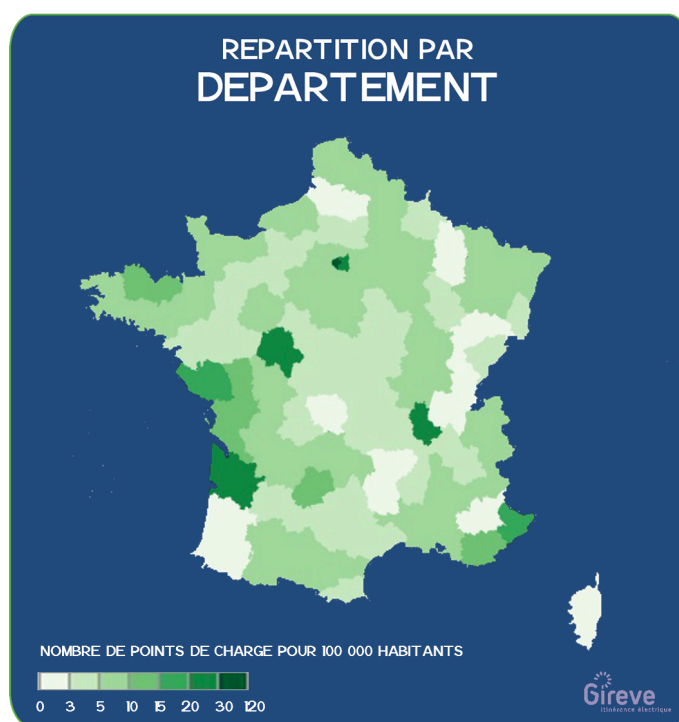
Certains départements sont particulièrement avancés et présentent une densité en points de charge par habitant très significative.

Parmi les territoires où le réseau est particulièrement déployé, on trouve :

- 1- L'Ile-de-France (Paris, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne)
- 2 - Le Rhône
- 3 - La Gironde.

Une preuve que l'accès aux points de charge pour véhicules tiers dans les systèmes d'autopartage renforce le réseau.

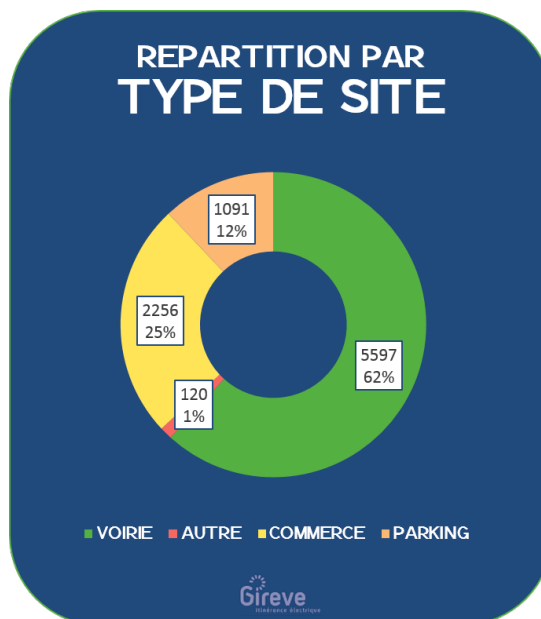
Multiplier les services dans les stations de recharge s'avère véritablement profitable à tous les usagers de véhicules électriques !



Une couverture progressive de l'ensemble des territoires

Bien que l'on constate encore de fortes disparités territoriales, la multiplication des projets d'installation de bornes, publiques comme privées, permet d'annoncer qu'il sera bientôt possible de se charger facilement hors de chez soi ou de son lieu de travail (lieux privés représentant 90% des recharges) partout en France.

Les collectivités sont en effet mobilisées. Depuis 2013, non moins de 36 territoires ont ainsi déposé des demandes d'aide au financement de projets de bornes auprès de l'Ademe (dispositif PIA). Leur seule mise en œuvre devrait permettre de voir émerger près de 12 000 points de charge dans plus de 3 000 communes. La seule Vendée a récemment déployé 112 points de charge sur 56 stations. Et ce n'est qu'un début !



Les opérateurs privés, comme le Groupe Bolloré, avec 16 000 points de charge prévus, la Compagnie Nationale du Rhône, ou encore EDF, viendront prochainement compléter efficacement ce maillage.

Des données qui devraient permettre de multiplier les utilisateurs de véhicules électriques et motiver un grand nombre d'acheteurs potentiels.

A propos de GIREVE :

GIREVE SAS est une société créée à l'initiative de la Caisse des Dépôts, la Compagnie Nationale du Rhône, EDF, ERDF et Renault pour accélérer le développement de la mobilité électrique. GIREVE développe des services destinés aux opérateurs de la filière, pour une infrastructure visible, accessible et interopérable.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique

Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.

Contacts presse

Agences VLC* – Tél : 01 42 52 60 29

Valérie Leseigneur valerie@agencevlc.com / 06 68 80 37 35

Contact GIREVE

Vianney Devienne

Tel. 01 39 53 81 62

vianney.devienne@gireve.com

www.gireve.com

Contact Avere-France

Marie Castelli – Secrétaire générale

Tel. 01 53 25 00 61

marie.castelli@avere-france.org

www.avere-france.org